

SOMMAIRE

Editorial 1-2

Dialogue
social européen 2-4

Nos membres 5

EDITORIAL

La dette souveraine européenne et le cas de la Grèce.

Alors que les membres de la zone euro, sous la pression des marchés financiers et l'œil inquiet de la Banque Centrale Européenne ont décidé lors du Sommet du 21 juillet 2011 de revoir les conditions de financement public accordées aux pays les plus proches du défaut de paiement, l'inquiétude des citoyens augmente, tant du côté des pays prêteurs, que du côté des pays endettés.

En Allemagne, l'avenir de l'euro avait éclipsé la question du chômage à la veille du Sommet européen. Les contribuables allemands craignent la création d'une « union de transfert » qui subventionnerait

Malgré les efforts des pays de la zone euro, le poids de la dette ne s'est toujours pas suffisamment allégé pour la Grèce et cette crise de la dette menace de s'étendre en Espagne et Italie. A qui la faute ? Ou plutôt, où chercher des solutions durables et sûres ?

Dans son plan de refinancement, la Grèce s'est vue contrainte de mettre en place des mesures d'austérité drastiques:

- suppression de 150 000 postes d'ici à 2015 sur les 700 000 emplois que représente la fonction publique ;
- amputation des pensions de 7% en moyenne ;
- recul de l'âge de départ à la retraite de 60 à 67 ans d'ici 2014 ;
- création d'un impôt de solidarité de 1 à 4 % en fonction des revenus ;
- hausse de la TVA de 13% (avant la crise) à 23%.

Sous ces conditions, comment garantir une reprise de l'activité économique et de la croissance? Selon les prévisions pour

”Sans vision à long terme, il ne sera pas possible de convaincre les contribuables du prix à payer pour préserver l'euro.”

”Les cadres dans une économie en crise” est le titre que les managers européens de la CEC ont donné à leur prochaine conférence qui se tiendra le vendredi 7 octobre à Athènes.

L'interprétation sera assurée en anglais, français et grec.

Cette conférence est gratuite et ouverte aux participants sur inscription préalable jusqu'au 23 septembre 2011 dans la limite des places disponibles auprès de G. Ould: ould@cec-managers.org.

Vous trouverez le programme sur le lien suivant: <http://www.cec-managers.org/fr/notre-agenda/conferences-cec/conference-2011.html>

le sauvetage des pays non solvables. En Grèce, on commence à comparer la tutelle budgétaire internationale à une nouvelle dictature et les protestations se multiplient à Athènes, alors que la situation politique reste fragile.

2011, le PIB de la Grèce devrait baisser de 4,5% par rapport à l'année 2010.

Il est urgent que l'Europe, et plus particulièrement les pays de la zone euro, réalisent la nécessité de mettre en place

un cadre contraignant, pas seulement pour les pays ayant recouru à un soutien. C'est le seul moyen de faire face aux écarts en termes de compétitivité et de productivité. Des divergences économiques croissantes entre les pays membres plus forts et plus faibles de la zone euro augmenteront les tensions tant politiques, qu'économiques et monétaires dans la gestion de la monnaie unique.

Sans vision à long terme, il ne sera pas possible de convaincre les contributeurs du prix à payer pour préserver l'euro. D'autant plus que les nouvelles règles réglementaires de gouvernance financière rendent les investisseurs encore moins enclins à se tourner vers le long terme.



GEORGES LIAROKAPIS / PRÉSIDENT

Pourtant, loin d'un « transfert » qui stabilise les finances, c'est plutôt sur l'investissement qu'il faudrait miser pour éviter la stagnation de l'économie. S'ils veulent sécuriser la reprise, les décideurs politiques ne devraient pas négliger les facteurs de croissance.

Quel rôle les managers doivent-ils jouer dans ce contexte économique difficile ? C'est la question à laquelle la CEC tentera de répondre dans le cadre de sa conférence annuelle le 7 octobre 2011 à Athènes. Business-Europe et les employeurs grecs sont invités, mais également des représentants de la CES, des syndicats grecs, et du Comité économique et social européen. Des experts CEC venus d'Allemagne, de Suède, du Portugal et d'Italie mettront en évidence les situations nationales respectives, en donnant le point de vue des organisations représentatives des managers.

Georges Liarokapis,
Président de la CEC



Premier Semestre européen : résultats et perspectives

Quelques semaines après la publication des conclusions du premier semestre européen de coordination des politiques économiques, nous nous sommes penchés de plus près sur cette nouvelle méthode de travail.

D'après les conclusions du Conseil européen des 23 & 24 juin 2011, le semestre européen a le potentiel pour devenir une méthode de gouvernance efficace: les principales priorités économiques auront été discutées au niveau européen avant que les États membres ne décident unilatéralement des orientations données à leurs politiques fiscale et économique, ainsi qu'à leur budget et aux projets de réformes structurelles. La coordination de la politique économique à travers des étapes successives menées aux niveaux national et de l'UE constitue un net

progrès vers une réponse collective aux défis économiques mondiaux. C'est une voie judicieuse pour mettre fin aux lacunes dans la prise de décision, révélées par la crise économique et financière.

L'étape finale du processus de coordination est l'adoption par le Conseil

européen de recommandations spécifiques par pays. Cependant, il reste des incertitudes quant à la façon dont les États membres adopteront effectivement ces recommandations non contraignantes. Comme le reconnaît le Conseil européen à l'égard des pays du pacte pour l'Euro plus, les engagements initiaux sont une première



étape importante, mais leur impact sur les politiques nationales pourrait être largement renforcé. Les pays membres du pacte pour l'Euro plus devraient ainsi s'engager dans une approche plus pragmatique et ambitieuse pour le prochain semestre.

Ce premier semestre européen n'est que la première étape d'un programme économique s'étalant sur 10 années. Dans cette perspective, la méthode de travail doit être pleinement soutenue par les citoyens, les pouvoirs publics, ainsi que les acteurs économiques. Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant: les Etats membres doivent maintenant mettre en pratique les recommandations de la Commission européenne et remplir leurs engagements. Une évaluation en mars 2012 des progrès réalisés permettra à la Commission de mesurer le degré de détermination des Etats membres.

En ces temps de difficultés écono-



miques et politiques, l'Europe reste confrontée à une crise systémique. Celle-ci menace non seulement les différents États membres, mais aussi la stabilité de la zone euro tout entière. Une solidarité renforcée entre les Etats membres s'avère nécessaire. Elle ne peut émerger qu'avec des règles de convergence forte. Les partenaires sociaux ont également un rôle à jouer en évaluant la manière dont les autorités publiques au niveau national et les institutions européennes se penchent sur les défis du chômage, de la compétitivité, de la viabilité des systèmes de

pensions et de la croissance inclusive.

Pour plus d'informations:

- Communication de la Commission concluant le semestre européen: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0400:FIN:Fr:PDF>
- Conclusions du Conseil des 23 & 24 juin 2011: http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/123095.pdf

La gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise, de même que la responsabilité sociale des entreprises, sont des facteurs clés pour instaurer la confiance du citoyen vis-à-vis du marché unique. Les entreprises, dont la gouvernance est bonne, sont également les mieux placées pour contribuer à la compétitivité de l'UE. Ainsi, le 5 avril 2011, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur la révision du cadre européen de la gouvernance d'entreprise, visant à rendre plus efficaces les règles actuelles pour les entreprises européennes. En effet, la crise économique et financière a démontré que la supervision n'est pas aussi efficace qu'elle le devrait et que l'application des codes de gouvernance d'entreprise est insatisfaisante (en particulier concernant les prises



de risque excessives et la nocivité du court-termisme).

Le Livre vert se concentre sur trois éléments, identifiés comme les plus pertinents pour une bonne gouvernance d'entreprise: le conseil d'administration, les actionnaires et

l'exécution et le suivi des codes nationaux de gouvernance d'entreprise.

Conformément aux lignes directrices pour une bonne gouvernance, élaborées lors de la conférence de la CEC à Porto en 2005, visant à améliorer la qualité des processus de décision

et organiser les instances sociales des entreprises pour un bon équilibre entre l'indépendance et la compétence, la CEC a souligné quelques points précis dans sa réponse à cette consultation:

- Le rôle de l'UE devrait être limité à la surveillance et l'analyse comparative du développement des systèmes nationaux de gouvernance d'entreprise;
- Une division claire des fonctions respectives du président du conseil d'administration et du directeur général doit être encouragée;
- Le recrutement des administrateurs doit rester sous la responsabilité des actionnaires et des décideurs;

- La mise en œuvre par les entreprises d'une politique de diversité doit être encouragée (en particulier en ce qui concerne l'égalité des sexes);
- Les salariés devraient être impliqués en priorité dans l'évaluation interne des conseils d'administration, plutôt que de se tourner vers l'évaluation externe;
- L'actionnariat salarié devrait être encouragé;
- L'approche de la Commission en faveur d'une application plus contraignante du principe «se conformer ou expliquer» dénaturerait le mécanisme.

Dans la suite donnée à ce Livre vert,

la CEC sera attentive à l'équilibre entre la nécessité d'améliorer le mécanisme de gouvernance d'entreprise et la nécessité d'éviter des contraintes disproportionnées pour les entreprises.

Pour plus d'informations:

- Consulter les réponses de la CEC aux consultations publiques européennes sur le site Web de la CEC (Livre vert sur la gouvernance d'entreprise et Livre vert sur la modernisation de la directive relative aux qualifications professionnelles).

Verdir l'environnement de travail



Le 13 mai 2011, la CEC a participé au premier dialogue des partenaires sociaux européens et des services de la Commission sur le changement climatique (DG Emploi et affaires sociales, Action pour le climat, Mobilité et transports, Energie, Entreprise et industrie). Cette rencontre de haut niveau a lancé une nouvelle thématique au sein du dialogue social européen : elle a permis de discuter les initiatives actuelles menées par les partenaires sociaux, ainsi que les défis et opportunités futurs

pour le développement d'une économie européenne faible en carbone. En effet, le changement climatique a des conséquences sur les politiques sociales et de l'emploi. Les initiatives de « décarbonisation » ont un impact direct sur la façon dont certains métiers sont exercés, les tendances du marché du travail, les besoins en compétence et les conditions de travail.

Cette première rencontre a tracé la voie pour des échanges réguliers en-

tre toutes les parties prenantes dans les mois et les années à venir, en particulier dans le cadre du Forum de liaison (qui rassemble des représentants de la Commission et des acteurs du dialogue social sectoriel). Les partenaires sociaux pourraient être mieux impliqués dans les consultations publiques, mais également dans les évaluations d'impact précédant toute nouvelle politique européenne pertinente (comme le recommande le nouveau Livre blanc « Transport 2050 » par exemple).

Les partenaires sociaux ont un rôle important à jouer face aux questions environnementales, afin d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique. A côté des initiatives politiques nationales et européennes, les partenaires sociaux ont déjà lancé leurs propres initiatives, développant ainsi une expertise importante (exemple des feuilles de route sectorielles, des initiatives de réduction des émissions, des sessions de formation). Ils sont également les mieux placés pour suivre les questions sociales et d'emploi liées au climat, en particu-

lier via les comités sectoriels spécifiques (sur l'agriculture, l'industrie chimique, la construction...).

Cependant, de nombreux défis concrets doivent encore être relevés pour construire un futur « plus vert » : les investissements nationaux et européens doivent être coordonnés afin de mettre en œuvre des actions efficaces et des synergies ; les politiques pertinentes doivent être soigneusement conçues pour anticiper les tendances futures (concernant les besoins en formation par exemple) ; les changements industriels et les restructurations doivent être mieux accompagnés afin de développer avec succès

de nouvelles activités moins émettrices de CO₂. S'attaquer à ces défis amènera à un changement total de perspective. Plutôt que de réagir aux changements, il faudra être proactif et modeler la transformation vers la « décarbonisation ». Ces défis constituent des questions clés tant du point de vue des conditions environnementales et sociales, que pour la compétitivité économique européenne future.

Dans ce contexte, la CEC et ses organisations nationales membres devraient elles aussi s'engager sur la voie d'un développement « plus vert ». Les cadres et cadres-dirigeants

sont en première ligne pour améliorer la communication et la sensibilisation, partager des expériences et obtenir des engagements de leur entreprise en faveur d'une économie et d'une société plus vertes. Une multiplication des initiatives sur le lieu de travail serait un signal clair de l'efficacité du dialogue social. Le succès des politiques et des stratégies pour lutter contre le changement climatique est en partie dans les mains des employés et des cadres, puisqu'ils peuvent contribuer directement à la réduction des émissions de CO₂ au sein de leur entreprise.

WDF – Autriche

Devenez « l'entrepreneur responsable de l'année 2011 » avec votre entreprise. Participez au SEA- le Prix de l'entrepreneur responsable!



Chacun de nous est responsable vis-à-vis de la société toute entière, et il est temps aujourd'hui de repenser notre rôle pour l'avenir de tous. Avec le soutien de notre organisation membre autrichienne WdF, l'initiative SEA cherche à récompenser l'entrepreneur européen responsable de l'année 2011.

L'objectif du concours est de faire reconnaître les entreprises qui mettent déjà en œuvre des pratiques de gestion responsables et montrent ainsi l'exemple pour la société et le secteur industriel. Elles représentent des modèles dont peuvent ensuite s'inspirer d'autres entreprises. L'entrepreneuriat responsable développe des approches et des idées

totalement nouvelles, en parfaite harmonie avec la société et l'environnement, mais également favorables aux succès des entreprises. Christina Weidinger, fondatrice du SEA : « Si nous parvenons à introduire le concept de durabilité dans nos comportements et nos activités économiques, ce serait une réelle avancée pour la construction d'un ordre économique et social mieux adapté aux défis futurs. Osons réaliser l'utopique. Participez au SEA, et aidez-nous ainsi que les personnalités engagées à nos côtés, à faire de ce Prix une réussite. »

Les dix meilleurs projets seront présentés au public lors d'un gala orga-

nisé à Vienne en avril 2012. Le projet le plus impressionnant se verra récompensé par un prix de 10.000€. La date limite de présentation des projets est le 31 décembre 2011. Nous attendons vos nombreux projets, qui montreront au monde que l'entrepreneuriat responsable a déjà une grande influence. Plus d'information sur : www.se-award.com.